

Tutoriel : Comment savoir si un plan d'eau a été réalisé avant 1993 ?

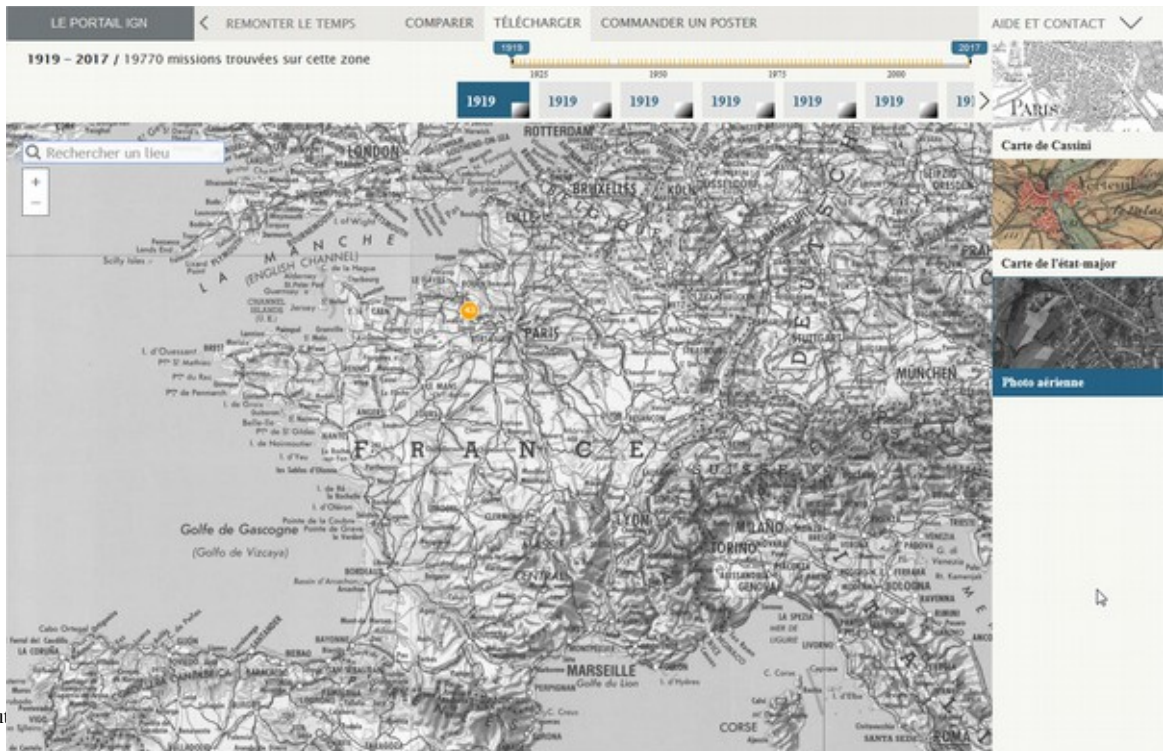
1/ Allez sur le site <http://remonterletemps.ign.fr>



2/ cliquez sur « [Téléchargez des clichés et des cartes anciennes](#) »



La carte suivante s'affiche



3/ Tapez le nom de la commune où est situé le plan d'eau dans le moteur de recherche en haut à gauche



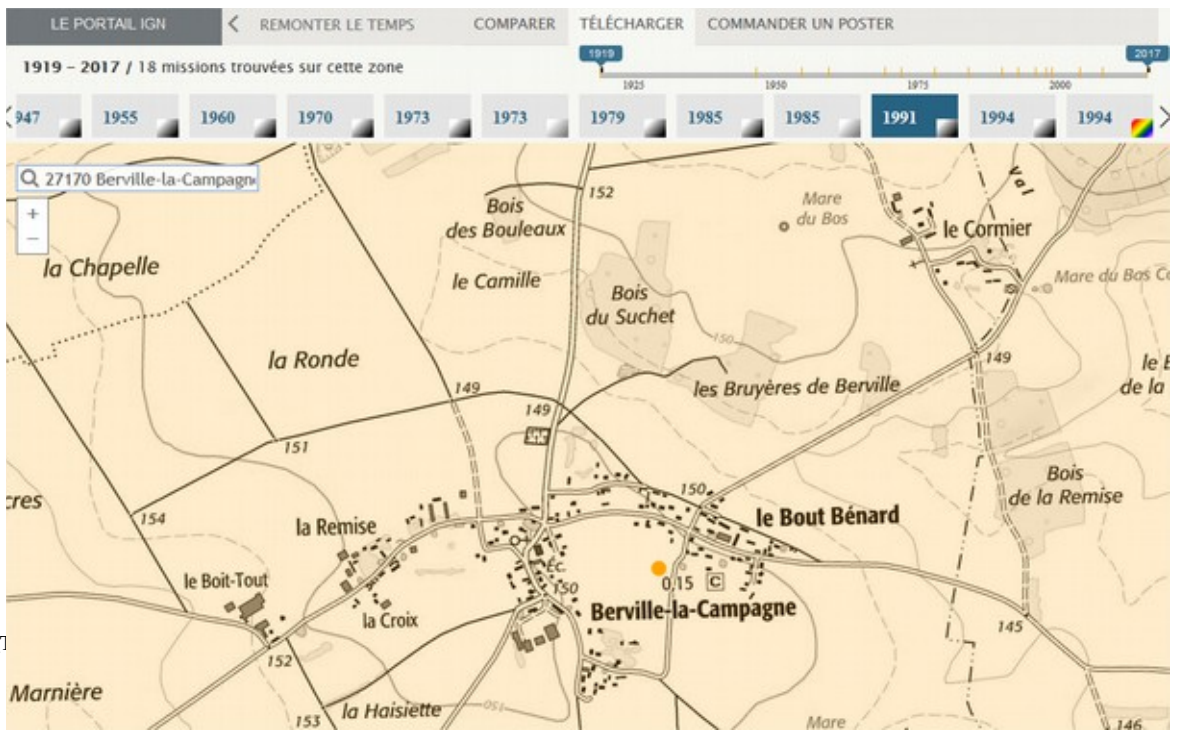
La carte suivante s'affiche



4/ Choisissez l'année de la mission que vous souhaitez voir afficher (par exemple 1991 car antérieure à 1993 qui est la date d'entrée en vigueur de la loi sur l'eau)



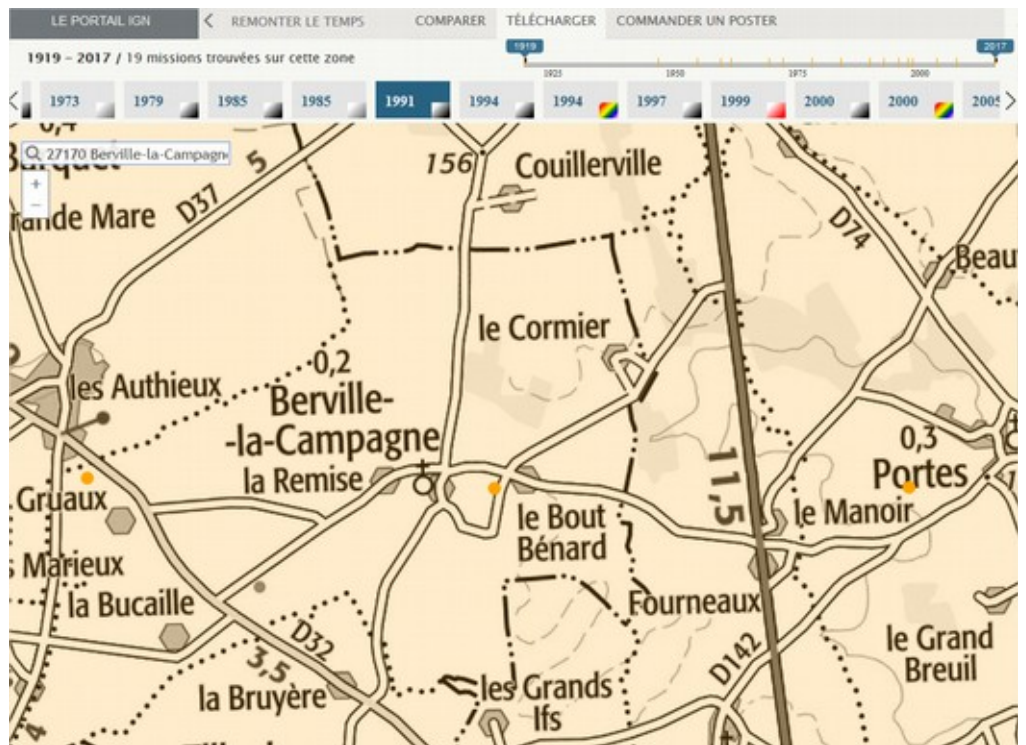
La carte suivante s'affiche



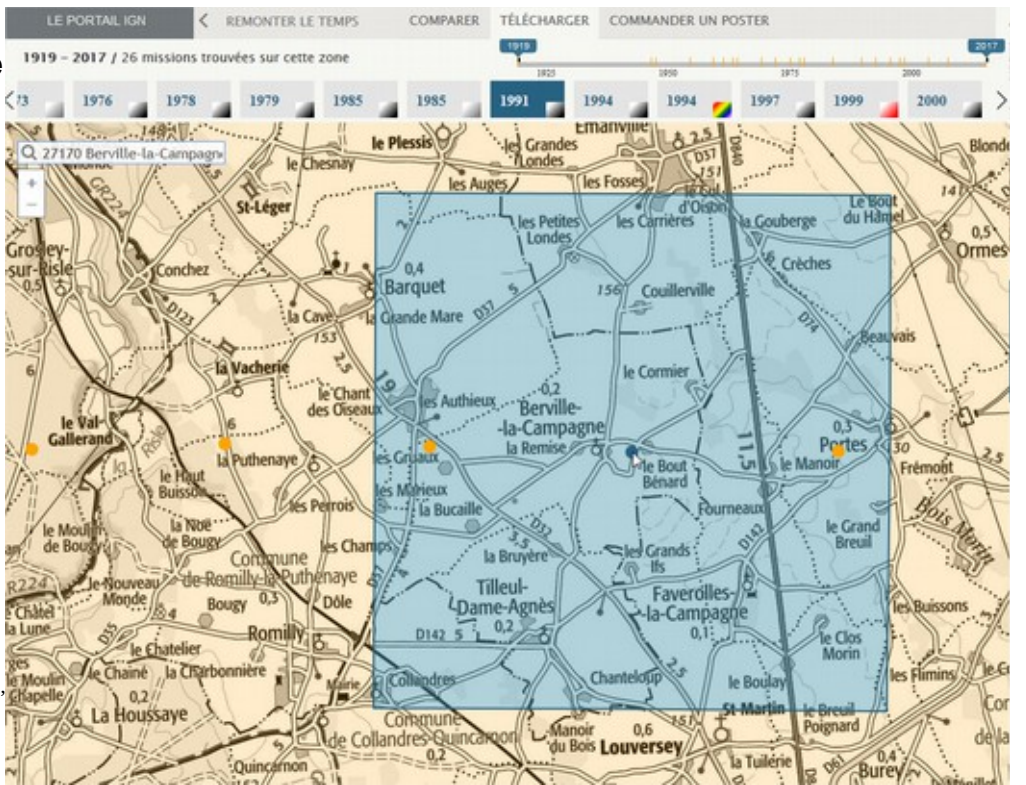
5/ Cliquez sur le point orange s'il est visible



Si aucun point orange ne s'affiche, dé-zoomer jusqu'à ce qu'il apparaisse

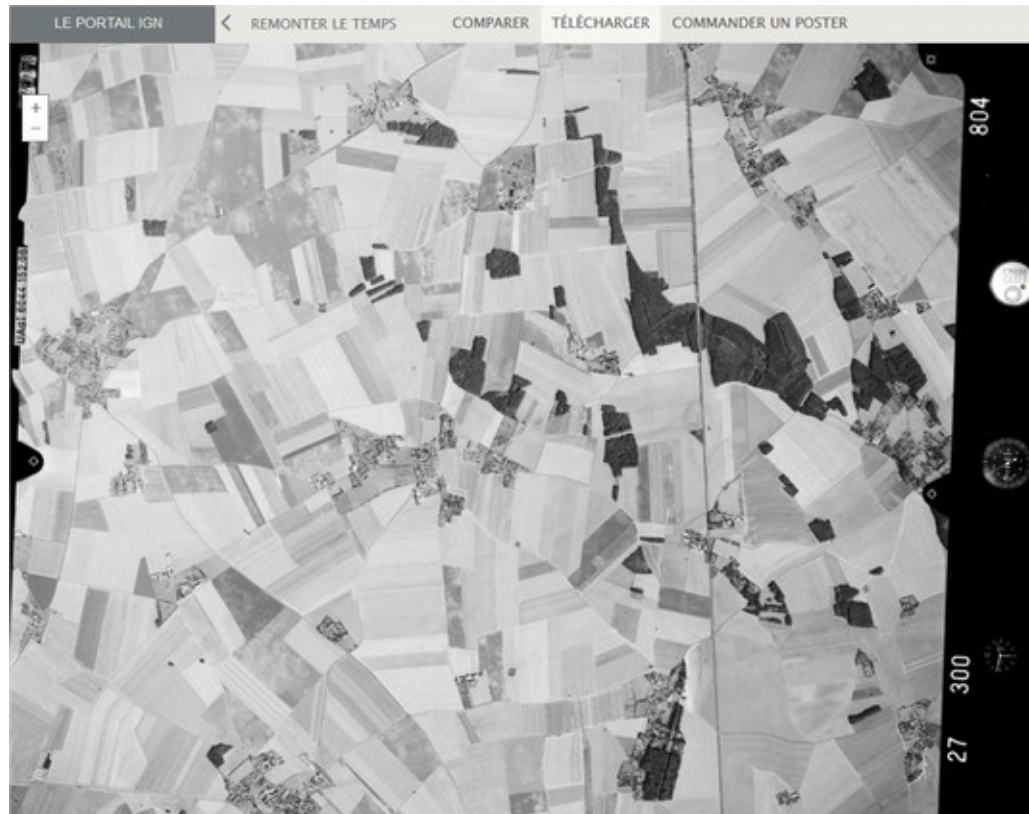


Pour vérifier la couverture de la photographie aérienne, maintenez la souris sur le point orange



ANNEXE 05 - DOCTRINE REGULARISATION PLAN D'EAU – Tutoriel preuve d'existence avant 1993

Après avoir cliqué sur le point orange, la photo aérienne suivante s'affiche



6/ Zoomer, à l'aide de la molette de votre souris ou des boutons + et – situés en haut à gauche de la photographie aérienne, sur la zone où le plan d'eau est censé être situé



7/ Effectuez une impression écran à l'aide de la touche «imp écran » de votre clavier, convertissez-là en fichier pdf ou en fichier image et joignez là à votre demande

8/ Recommencez la manipulation autant de fois que nécessaire.